Retour sur la réunion publique de Croissy du 12 oct 2022

Cette réunion a été organisée par la mairie de Croissy, à la demande des associations. Monsieur le maire a exposé les projets concernant le secteur du Chemin de Ronde, avec un diaporama projeté sur grand écran. Les participants ont ensuite pu poser leurs questions. Nous remercions Monsieur le Maire et son équipe pour la transparence et la qualité de cet échange.
Vous pouvez poursuivre et approfondir cet échange en venant sur le stand samedi prochain, à 10h au niveau de la résidence les Impressionnistes, à 13h au niveau de la résidence Moulin Vert.

Vous trouverez ci-après un bref résumé des sujets abordés lors de la réunion :

1/ Les décisions prises suite à la réunion du 17 septembre 2022

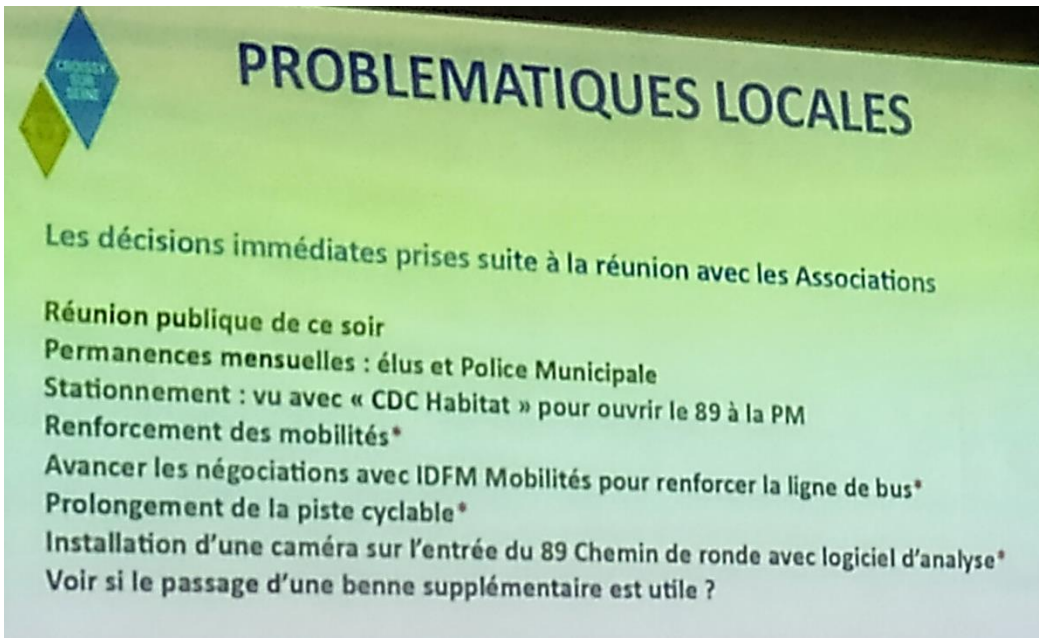

Le renforcement de la ligne de bus sera discuté au 1er trimestre 2023.

2/ Piste cyclable

La mairie souhaite répondre à la demande des riverains en prolongeant la piste cyclable existante sur environ 250 m jusqu'au n°89 Chemin de ronde. Elle doit obtenir une emprise foncière de 2.50 m de largeur. La demande a été faite auprès de Suez.

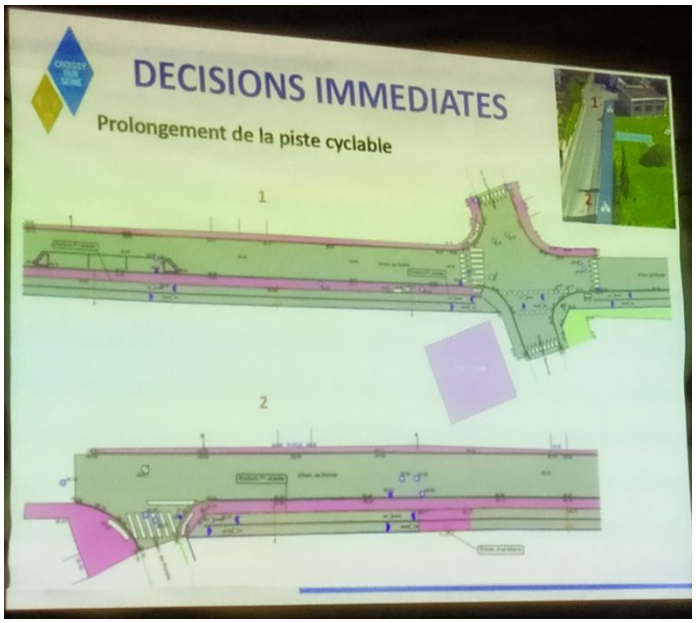

3/ Parking de 66 places derrière la résidence Moulin Vert

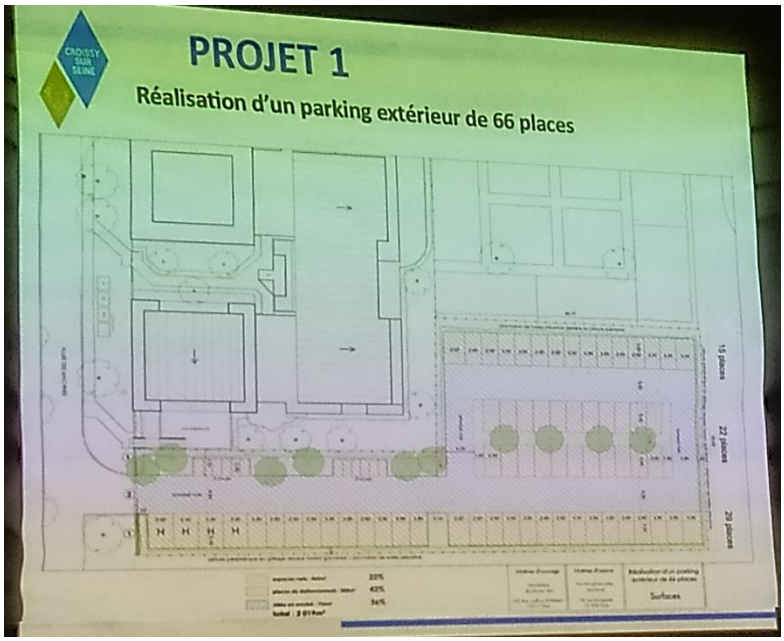

Avec la création de ce parking, derrière la résidence Moulin Vert, en bordure de Seine, le stationnement le long de l'allée des machines ne sera plus toléré par Suez.
Les nouvelles places de stationnement seraient en location.

4/ Devenir du terrain de l'entreprise Servier

L'entreprise Servier a confirmé son départ entre février et juin 2023.
M. le Maire a confirmé qu'aucun projet immobilier ne verra le jour sur ce terrain en zone d'activité économique sur le PLU. Il pourra y avoir des logements accompagnants, par exemple un internat pour la British School de Croissy.

Pour notre association il est très important de rester très vigilant sur le devenir de ce terrain qui comprend 30 000 m2 de surface habitable et 15 000 m2 de droit à construire supplémentaires.

5/ Réserve foncière, terrain actuellement vide qui jouxte le 89 Chemin de Ronde

Le travail des associations et notamment la forte mobilisation de l'AdCR a permis de faire évoluer le projet, qui à l'origine prévoyait 140 logements (dont 80 studios) en 2016.
En 2020 un nouveau projet immobilier a été étudié avec la réalisation de 3 bâtiments, une hauteur en R+3, et 65 logements de 55 m2.
Notre pétition contre toute bétonisation supplémentaire lancée en avril 2021 et qui a récolté plus de 600 signatures nous a donné la possibilité d'échanger avec la mairie de Croissy et de faire des propositions, notamment la création d'un jardin en permaculture en relation avec les restaurateurs du secteur.
La mairie refuse cette proposition de conserver cet espace vert car la ville a investi près d'un million d'euros en achetant le terrain.
Voici aujourd'hui la proposition de la mairie de Croissy :

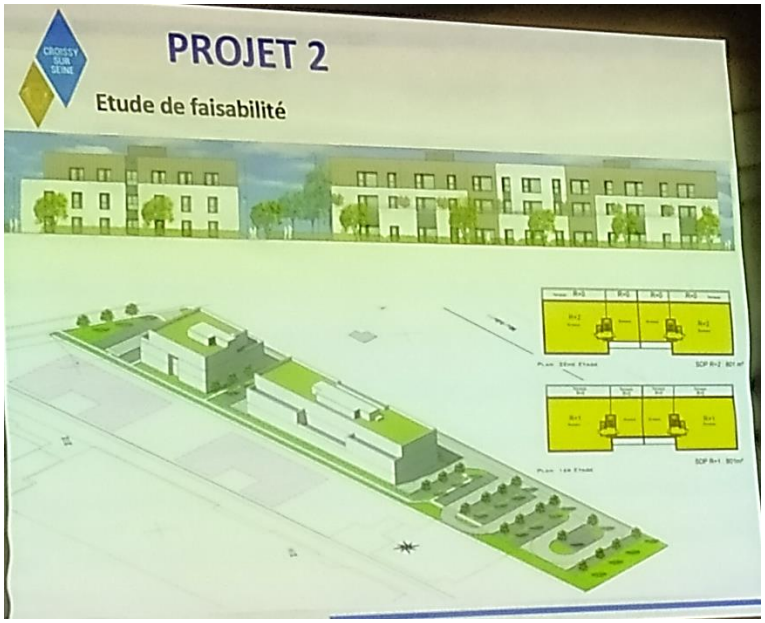

6/ La suite

L'AdCR s'est fortement mobilisée et a obtenu des avancées certaines pour la qualité de vie dans notre secteur.

Il appartient maintenant aux riverains et aux habitants des résidences Moulin Vert et les Impressionnistes d'aller à la rencontre de Monsieur le Maire et son équipe **samedi prochain, le 15 octobre sur site.**

N'hésitez pas à poser vos questions, à faire vos observations et remarques constructives, c'est ainsi que le projet pourra être amélioré,

Mobilisez vos voisins !

Si vous souhaitez vous investir sur un sujet en lien avec les actions de notre association n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus !

- Vous pouvez retrouver tous nos bulletins d'information sur notre site, rubrique « Actualité » :

http://www.associationducheminde.sitew.fr/ACTUALITE.B.htm

- Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook :

https://www.facebook.com/Associationducheminderonde/

- Pour adhérer à notre association (cotisation 2023), toutes les informations sur notre site, rubrique « Bulletin d'adhésion »

http://www.associationducheminde.sitew.fr/CONTACT_Adhesion_Partenaires.E.htm